

Scoring dans l'attribution des HLM : Christian Dupuy devance la loi

Le Président de Hauts-de-Seine Habitat et Maire (UMP) de Suresnes va faire appliquer sans attendre le vote du projet de loi ALUR discuté au Parlement cette aide à la décision qui attribue des points aux dossiers en fonction de critères pré établis.

Christian Dupuy, Président de Hauts-de-Seine Habitat et Maire (UMP) de Suresnes, va lancer la mise en œuvre de la méthode de cotation dite de « scoring » dans les processus d'attribution des logements gérés par l'Office départemental, Suresnes Habitat et la ville.

La généralisation de cet outil d'aide à la décision, qui **attribue des points en fonction de différents critères personnalisés et pré établis** relatifs à la situation sociale, familiale des demandeurs de logements sociaux ou à l'ancienneté de leur demande, est l'une des mesures phares du projet de loi d'accès au logement et à l'urbanisme rénové (ALUR) actuellement en discussion au Parlement.

Présent cette semaine au 74e congrès de l'Union sociale pour l'habitat (USH) à Lille, à l'occasion duquel la ministre du Logement, Cécile Duflot, a fait part de sa volonté d'aboutir à un consensus sur un système, Christian Dupuy, qui est également Vice-président de la Fédération nationale des Offices publics de l'habitat, décide donc **de ne pas attendre le vote de la loi pour lancer la mise en œuvre de cet outil** dans les dossiers gérés par l'Office départemental des Hauts-de Seine, Suresnes Habitat et la ville.

« Conçu comme une aide à la décision, ce système de cotation permettra d'améliorer l'information des demandeurs et apportera des garanties supplémentaires sur la transparence et l'efficacité des procédures, souligne-t-il. Tel était déjà notre souci quand dès 1996, Suresnes avait mis en place une Conférence communale du logement. »

La ville était alors la seule de France à avoir mis en place, sans que la loi ne lui en fasse obligation, cette conférence qui réunit chaque mois l'ensemble des bailleurs sociaux, des attributaires, des représentants des locataires, des représentants de la majorité mais aussi de l'opposition municipale, pour présenter les logements à attribuer et les dossiers de candidature en toute transparence.

« Nous allons donc maintenant nous atteler à la définition des critères d'évaluation communs pour l'attribution des points, indique Christian Dupuy. Nous pourrions nous appuyer sur les cotations déjà identifiées par une Convention de délégation de la gestion du contingent préfectoral de logements sociaux entre le Préfet des Hauts-de-Seine et la commune de Suresnes signée en avril 2005 ».

La recherche **d'une amélioration de l'efficacité du système d'attribution des logements sociaux**, souvent complexe et peu lisible par nos concitoyens doit dépasser les antagonismes partisans, souligne Christian Dupuy, qui rappelle toutefois que **cet outil n'a pas vocation à se substituer à la décision finale des commissions d'attributions** seules souveraines en matière d'attribution.

« Celles-ci doivent pouvoir continuer d'orienter la décision finale, en veillant notamment à une répartition harmonieuse des dossiers sur leur territoire afin de préserver l'équilibre de peuplement garant de la mixité sociale et éviter ainsi la constitution de ghettos sociaux ».

Cette initiative s'inscrit dans la poursuite d'une **politique volontariste du logement** impulsée par Christian Dupuy, tant à l'échelon départemental qu'à l'échelle de la commune de Suresnes, qui s'appuie sur la mise en place de processus d'attribution transparents et équitables et sur le développement d'un parcours résidentiel assumé.

Hauts-de-Seine Habitat constitue **le bailleur le plus important du département avec 34 000 logements**. Il mène avec le soutien de sa collectivité de rattachement, le Conseil Général, une **politique dynamique de construction**, de rénovation et de diversification de l'habitat afin d'offrir à ses locataires un cadre de vie de qualité.

Avec près **de 40% de logements sociaux, et plus de 50% de logements aidés** (si l'on prend en compte les logements intermédiaires et l'accession sociale à la propriété) Suresnes est un exemple de **mixité réussie**, en première couronne parisienne.